

L'esprit de corps



"Bonsoir M. le Maire, c'est l'Adjudant chef de la brigade de gendarmerie. Je vous appelle pour un accident grave de la circulation sur votre commune. Un jeune homme a perdu la vie. Nous sommes sur

place avec les services de secours. Merci de vous déplacer". Il est 2h ce dimanche matin quand la sonnerie du téléphone m'arrache au sommeil. Comme tous les maires, je redoute les appels de nuit à mon domicile, surtout le week-end. Que s'est-il passé ? S'agit-il d'un jeune que je connais ? La famille a-t-elle été avertie ? Devrai-je le faire moi-même tout à l'heure ? Pendant le trajet, les questions se bousculent dans mon esprit. Il pleut, il vente, un sale temps, une triste nuit. Sur la départementale, une signalisation a été installée de part et d'autre de l'accident. Un gendarme régule la circulation à l'aide d'une torche. A quelques mètres, dans le fossé, un corps inanimé gît sous une couverture. Une voiture est renversée sur le toit dans le champ voisin. Plusieurs passagers sont à bord. Sous le faisceau d'un puissant projecteur, les casques F1 nickelés des pompiers affairés à la désincarcération, réfractent la lumière bleue des gyrophares. Dans ce théâtre d'ombres, point de paroles superflues, seuls fusent des ordres clairs et s'échangent des informations précises pour ces adeptes du discours minimaliste. Le geste est technique. Il semble avoir été mille fois répété, préparé, évalué. Il s'agit de sauver des vies mais aussi de rassurer les blessés avec des mots simples et un ton juste. L'efficacité et la qualité des secours dépendent de l'intervention d'une équipe entraînée et compétente, coordonnée par un chef d'agrès expérimenté. Dans le VSAV¹ le chef de corps, en contact radio avec le centre opérationnel départemental, fait un rapport circonstancié. Tous les savoir-faire et savoir-être, fruits de l'expérience et de la formation, sont ici mobilisés. Deux centres de secours ont été déclenchés. Dix sapeurs pompiers sont présents. Tous sont volontaires, du sapeur au lieutenant. Aucun ne compte ni ne monétise son temps.

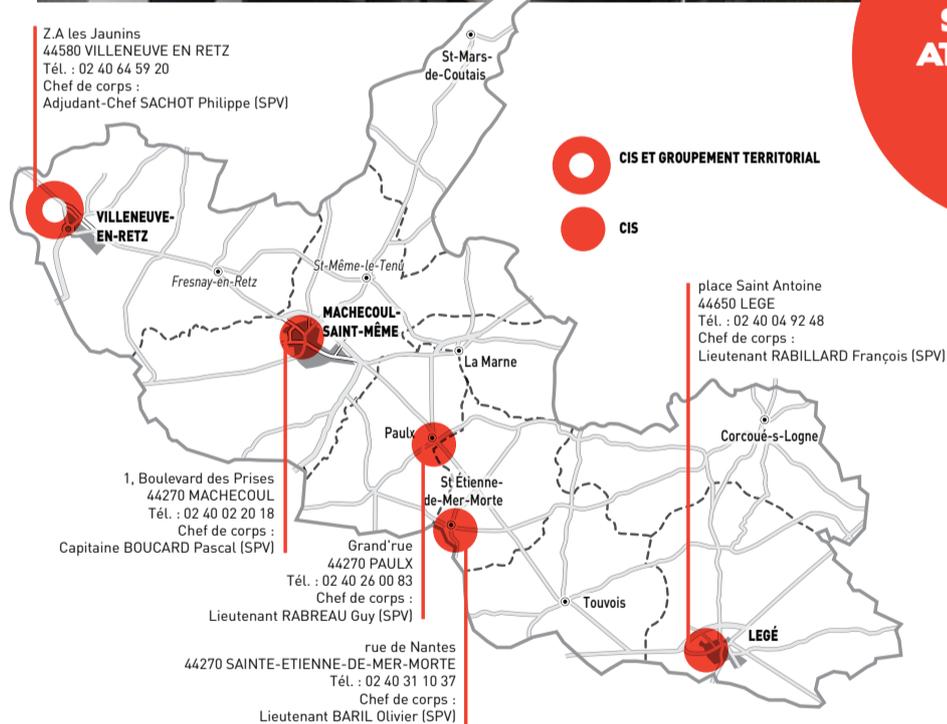
Ils sont de garde ce week-end. Ils ont été "bipés" à leur domicile. Terminal d'un réseau numérique invisible, le "bip" les a cueillis individuellement dans leur sommeil pour que chacun joue son rôle dans un théâtre dont il ignore la mise en scène. Dans ce système réticulaire complexe, le sapeur pompier est un maillon de la chaîne opérationnelle des secours. S'il est "bipé", c'est qu'il s'est déclaré disponible. Au même titre que les camarades volontaires avec lesquels il fait équipe. Les autres apprendront ce qui s'est passé le lendemain, en consultant le rapport des interventions. Car le volontaire d'aujourd'hui doit gérer la pluralité de ses engagements personnels, familiaux, professionnels.

Lire la suite de l'édito en page 2

Courage et dévouement



Communauté de communes
SUD RETZ
ATLANTIQUE
5
CIS



Notre Communauté de communes compte cinq CIS (Centres de secours et de lutte contre l'incendie) et un Groupement territorial, soit 172 sapeurs-pompiers volontaires et 16 professionnels, dont 6 officiers et un sous-officier. Ce sont essentiellement les volontaires qui interviennent sur le terrain et entretiennent l'image positive du corps.

Cependant, face aux textes et règlements qui régissent leur activité et leur organisation, ils s'interrogent sur les raisons et le sens de leur engagement.

L'hommage qui leur est rendu ici témoigne de notre reconnaissance collective.

Sommaire

- **Communication** p2
Logo, site internet, Lignes de vie...
- **Mouvements au sein de la CCSRA** p2
- **Développement économique** ... p3
- La CCSRA à l'écoute des entreprises p4
- **Partenariat CMA** p5
- **Partenariat CCI** p5
- **Nouvelles Technologies** p5
- **Urbanisme** p5
- **Environnement Ressources**
- GEMAPI p6
- Cimetières p6
- SPANC p7
- La Mine au Tri p7
- Bilan des Déchets p7
- **Espaces Aquatiques** p8
- **Accompagnement des jeunes** .. p8
- **Mission Locale**
- **Solidarités** p9
- Chauffeurs solidaires p9
- Les Restos du coeur p9
- Lions Club p9
- Solidarité Partage p9
- Croix rouge Française p9
- **Jumelage Allemagne** p10
- **Jumelage Amis d'as neves** p11
- **Histoire de territoire** p12
- **Projet Culturel de Territoire** .. p12
- **Terres d'Ailleurs 2017** p12

... **SUITE EDITO** P1 "L'esprit de corps"

Par le bip il indique sa disponibilité mais, du même coup, son indisponibilité. Il y a le temps du bip et le temps du hors bip. Le bip en "off" garantit la tranquillité mais il éloigne le sapeur pompier de l'affaire qui se déroule à son insu et qui, pour lui, ne fera événement qu'à travers la narration qu'en feront ses camarades lors de la rencontre hebdomadaire. Ce moment ritualisé de rencontre est important pour "faire corps". Il s'insère dans le calendrier des événements qui rythment la vie de la caserne et constituent pour les pompiers autant d'occasions de se retrouver, d'être "ensemble comme toutes les parties indissociables du même corps, de la même famille" revêtus ou non de l'uniforme.

La sirène, hier, participait clairement à la construction de cette identité. Lorsque son hurlement déchirait le silence d'une journée ordinaire, elle créait l'événement dans l'espace public sonore de la communauté locale qu'elle invitait à partager avec émotion le drame² qui se jouait en son sein.

Tous les volontaires disponibles à proximité - parce qu'il fallait nécessairement être à proximité pour entendre et surtout répondre rapidement à l'appel - se présentaient à la caserne. Ceux qui ne partaient pas en intervention attendaient quelquefois le retour de l'engin pour "se faire raconter". Car, être sapeur pompier c'était être partie prenante de l'histoire de la communauté et s'y faire reconnaître.

Avec l'espoir secret d'acquérir ainsi, après de "nombreuses années de bottes", de multiples tournées de calendriers et d'interminables repas de la Sainte Barbe, les galons d'une respectabilité durable. L'ancienneté et l'expérience acquises sur le terrain opérationnel constituaient dès lors les conditions sine qua non de la transmission des savoirs. Alors que la société du bip témoigne d'une autre rationalité.

Les secours tels que définis par les SDACR³, nécessitent réactivité, adaptation, distanciation, plasticité et mobilité qui sont autant d'attributs de jeunes hommes/femmes, physiquement aptes, et titulaires d'un bagage théorique solide pour intervenir dans des situations sociales inédites. La référence rurale au sapeur pompier fortement ancré dans son territoire est remise en cause par les attentes d'une société de plus en plus urbanisée qui exige des sapeurs pompiers qu'ils soient vingt quatre heures sur vingt quatre, à la fois combattants du feu, secouristes et guérisseurs sociaux.

- 1 - VSAV : Véhicule de secours et d'assistance aux victimes
- 2 - le drame est "la pièce de théâtre" au sens étymologique
- 3 - SDACR : Schéma départemental d'analyse et de couverture du risque.

Claude NAUD
Président

Un logo pour la CCSRA

La CCSRA devait s'identifier au travers d'un nouveau logo, c'est maintenant chose faite. Ce logo est un moyen de communication à l'image du territoire. Il se devait également d'être simple sans multiplier les messages et évoquer le nom de la Collectivité.

La réflexion engagée a tenu compte de l'histoire et des couleurs des logos des ex Communautés de communes de la Région de Machecoul et de la Loire Atlantique Méridionale :



Partir du graphisme



Partir du territoire



Un nouveau site internet

Suite à la fusion des deux Communautés de communes (CCRM et CCLAM), leur site internet sont devenus caduques.

Il convient de faire connaître et reconnaître la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, son rôle, ses compétences, ses acteurs et

ses partenaires ainsi que ses actions au service et auprès des différents publics grâce à un site précis, attrayant et clairement identifiable.

L'enjeu est de développer la notoriété du territoire pour en présenter tous les intérêts et ainsi renforcer son attractivité. De plus, grâce à cet outil

d'identification intercommunale, chaque habitant du territoire pourra mieux se définir comme citoyen de la communauté de communes.

Il verra le jour au cours du 1^{er} trimestre 2018.

Lignes de vie



Le premier numéro de "Lignes de Vies" est arrivé dans vos boîtes aux lettres en octobre dernier et avait pour objet la "Transmission". Il a été présenté lors d'une conférence de presse au cours de laquelle les participants à cette première parution ont évoqué le contenu de leur article

et exprimé leur plaisir à contribuer à ce magazine.

A chaque édition, Fanny Pacreau, rédactrice en chef, introduit et expose aux contributeurs sollicités le thème choisi. Chacun peut écrire lui-même son texte ou répondre sous forme d'interview qu'elle retranscrit.

Les différents témoignages incluent également le point de vue de l'élu.

Le deuxième numéro que vous trouverez inséré dans ce bulletin communautaire se penche sur le thème de la "Culture" sous tous ses aspects. Son format et sa présentation ont été repensés afin de faciliter sa lecture et son identification.

Nous vous invitons à parcourir ces lignes de vies.

Les mouvements au sein de la CCSRA



Bienvenue à Fabrice RONCIN, élu de Villeneuve en Retz en remplacement de Nathalie SAILLARD qui a démissionné par obligation de l'ensemble de ses mandats d'élu.



Stéphane FETIVEAU, Directeur Général des Services de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique depuis janvier 2017 (et de l'ex Communauté de communes de la Région de Machecoul depuis 2001) a eu l'opportunité d'intégrer une collectivité voisine plus importante.

Depuis novembre 2017, Véronique CANTIN, Directrice adjointe du Pôle Finances/Ressources Humaines (Directrice Générale de l'ex Communauté de communes de la Loire Atlantique Méridionale) lui succède.

Le développement économique est une compétence importante pour la Communauté de communes.

Son rôle en la matière ne consiste pas à faire "à la place" des acteurs socio-économiques mais de les soutenir dans leurs initiatives et de créer des conditions favorables à leur développement et à l'accueil de nouvelles activités sur le territoire. L'objectif est de favoriser la création d'emplois et de richesses.

Aussi, aucun des atouts dont dispose notre territoire ne doit être négligé, aucune des occasions qui nous est offerte pour promouvoir les intérêts de nos communes

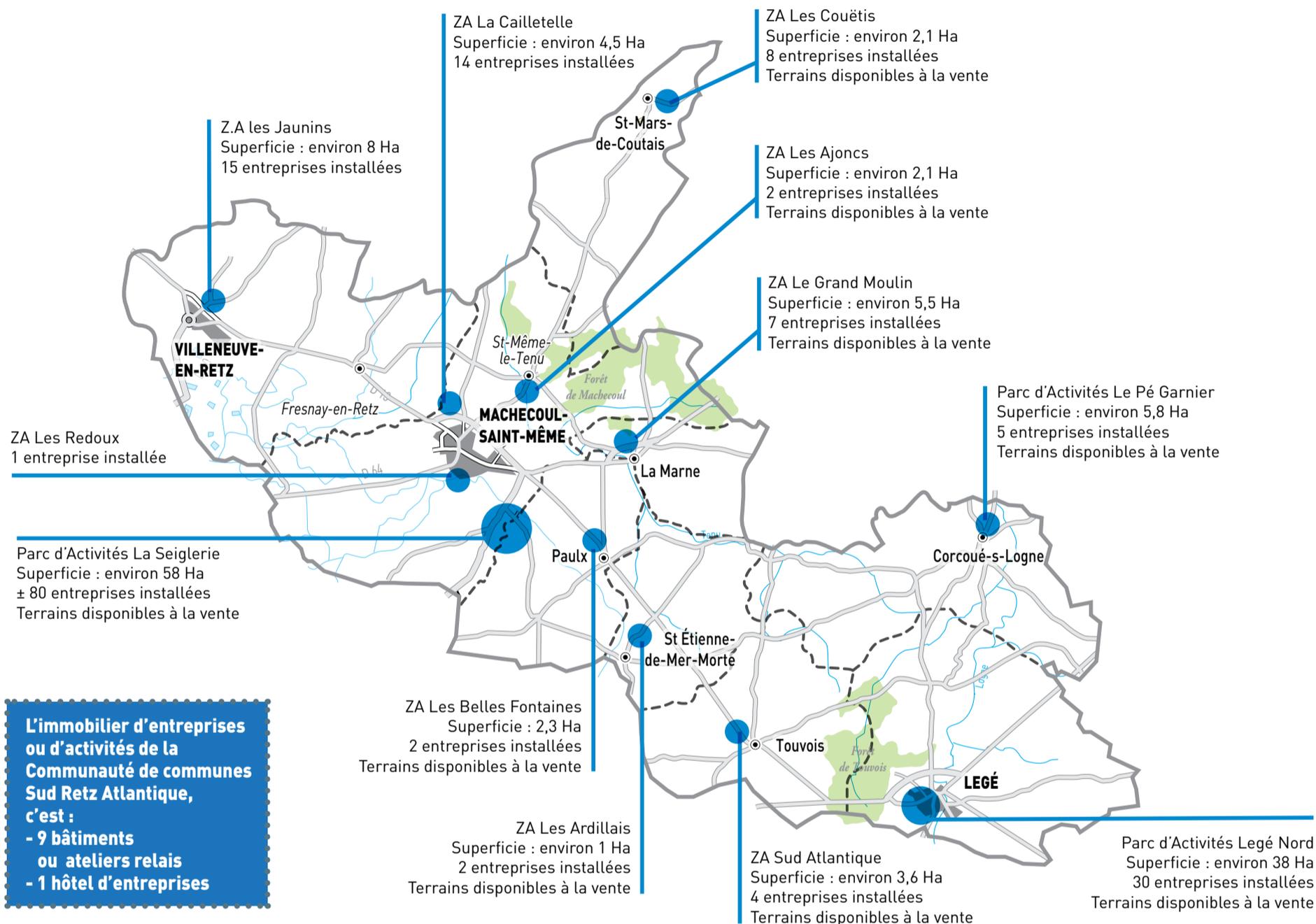
ne doit être manquée, aucun des conseils et aucune des idées susceptibles de nous être apportée ne doivent être sous-estimée.

Ce qui nécessite :

- de bien identifier les atouts disponibles (positionnement géographique, stratégie et distribution spatiale des sites, services offerts par l'environnement communal et intercommunal, facilités d'installation offertes par des ateliers relais et des terrains viabilisés,

existence de réseaux d'entreprises, réactivité des élus et des services, instauration d'un climat de confiance entre les acteurs du développement local,

- d'être présents et actifs dans les instances et manifestations où peut s'effectuer la promotion de notre territoire.



L'immobilier d'entreprises ou d'activités de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, c'est :

- 9 bâtiments
- ou ateliers relais
- 1 hôtel d'entreprises

Bâtiments disponibles à la location :

- 2 cellules au sein d'un bâtiment relais

Zone Grand Moulin à la Marne

Prix de la location : 2,75 € HT/m²

Contact : Communauté de communes Sud Retz Atlantique
Service développement local
Vincent LE YONDRE **02 40 02 37 38**



La Communauté de communes Sud Retz Atlantique à l'écoute des besoins des entreprises ...

Maroquinerie Barreateau



"La mise en place de formations qualifiantes sur le territoire même d'une entreprise est une véritable opportunité. Elle nécessite un travail en commun de tous les partenaires, l'entreprise, Pôle Emploi, l'organisme de formation et pour le besoin particulier ma société, la Communauté de communes Sud Retz Atlantique. Les contacts réguliers entretenus avec la Collectivité et Alain Charles, élu communautaire en charge du développement local, m'ont permis de trouver la solution adaptée à ma recherche de locaux pour accueillir cette formation. Ce partenariat n'est pas systématique pour les Communautés de communes. Aussi je ne peux que me féliciter de l'écoute que j'ai reçue. Une nouvelle session sera programmée début 2018".

M. Barreateau

Pour faire face à ses nécessités de production, l'entreprise de maroquinerie Barreateau, installée à St Etienne de Mer Morte, manquait de main d'œuvre spécialisée. Elle a donc fait appel à Pôle Emploi afin de proposer à des demandeurs d'emploi d'intégrer une formation qualifiante. C'est dans ce contexte que M. Barreateau, à la recherche d'un local pouvant accueillir cette formation, a sollicité la Communauté de communes Sud Retz Atlantique qui a pu répondre favorablement à sa demande. Du 24 mars au 21 juin 2017, ce sont dix personnes qui ont occupé les locaux communautaires disponibles dans la zone de la Seiglerie 2, huit ont accepté le poste qui leur a été proposé au sein de l'entreprise.



Rattiname Delafon



Entreprise artisanale depuis 2005, devenue Société en 2009, l'entreprise RATTINAME DELAFON, plaquiste, cloisons sèches, spécialisée en acoustique, protection incendie... s'est installée dans son nouveau bâtiment dans la ZIA de la Seiglerie 3 en novembre 2017.

"Afin d'élargir et de promouvoir mon activité, j'étais à la recherche d'un terrain situé dans une zone développée et facile d'accès. J'ai contacté la Communauté de communes afin de connaître les disponibilités dans les zones communautaires susceptibles de m'intéresser. Mon choix s'est porté sur la zone de la Seiglerie 3. Je remercie le Président de la Communauté de communes pour son implication mais également le personnel du service développement économique qui m'ont accompagné et soutenu dans toutes les démarches nécessaires à mon installation".

Daniel Rattiname

... et en accompagnement de projets

Une nouvelle zone commerciale à Machecoul-St-Même : LE GRAND RETZ

Depuis plusieurs années, un projet de zone commerciale dans le secteur de la Boucardière, né de la volonté de M. Yvernogeu de transférer son magasin Super U, était en discussion. Soutenu depuis 2009 par la Communauté de communes de la région de Machecoul puis par la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, il devrait être opérationnel courant 2020.

Ce vaste ensemble de commerces, sur une superficie de terrains de 30 000 m², comprendra une moyenne surface alimentaire de 13 000 m² de plancher autour de laquelle se regrouperont différentes activités commerciales pouvant aller du prêt à porter à l'équipement de la maison ou l'automobile... Après l'engagement d'une procédure d'expropriation pour acquérir un dernier terrain, les permis de construire devraient être déposés au cours des 6 premiers mois de l'année 2018 et les travaux démarrer au cours du second semestre.



Gedimat Lesimple



Le Parc d'Activités du Pé Garnier à Corcoué sur Logne a vu s'installer courant décembre 2017 la Société GEDIMAT LESIMPLE acquéreur de la Société ST BOIS Diffusion. Pour développer l'activité de négoce de matériaux de construction, l'entreprise a souhaité acheter un terrain supplémentaire sur le parc d'activité communautaire.

"Afin de maintenir les emplois en place, de rajouter des compétences et de proposer des activités supplémentaires en créant deux emplois, il s'est avéré nécessaire pour notre société de se procurer plus d'espace dès son installation. De son côté la Communauté de communes voulait faciliter la desserte du Parc d'Activités du Pé Garnier. C'est pourquoi, une négociation a été engagée avec le Président de la Communauté de communes en vue d'un échange de parcelle pour l'accès à la zone et d'une acquisition. Le terrain d'entente a été facile à trouver et a abouti à une transaction qui a donné entière satisfaction aux deux parties."

Benoît et Christelle Lesimple



Partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 2017/2019

Une convention a été signée entre la Délégation de Loire Atlantique, Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Pays de Loire et la Communauté de communes Sud Retz Atlantique. Elle est la continuité d'un partenariat au service du développement économique.

En 2012 et 2014, la Chambre des métiers et de l'Artisanat et les Communauté de communes de Loire Atlantique Méridionale et de Machecoul signaient respectivement leur premier "Pack collectivités" en faveur du développement des entreprises artisanales et du commerce de proximité.

Avec 532 établissements recensés en 2015 sur le territoire, l'artisanat occupe une position de premier ordre dans l'économie locale. Près de 1 349 personnes, chefs d'entreprises ou salariés, travaillent dans les métiers du bâtiment, les services aux entreprises et aux ménages, les ateliers de production de biens, d'équipement ou de consommation, et les laboratoires des métiers de bouche.

La précédente période de conventionnement a permis :

- de sensibiliser les artisans à la gestion d'entreprise (Comprendre les chiffres de mon entreprise pour mieux la gérer)
- d'échanger avec les chefs sur la transmission
- de présenter les évolutions réglementaires en terme d'accessibilité (Agenda Ad'Ap)
- d'informer et de former les artisans du bâtiment sur les marchés publics.

Fort de ce constat, la CMAR Pays de La Loire – DD44 et la Communauté de communes Sud Retz Atlantique ont donc reconduit leur partenariat sous une forme nouvelle permettant d'étendre leur champ de collaboration.

Les actions :

- Une réunion "Actualités fiscales et sociales",
- Une soirée "innovation",
- Pilotage de l'action "numérique",
- Accompagnement des porteurs de projet et des chefs d'entreprises artisanales du territoire
- Participation à l'animation de l'Association Prod



Les informations économiques :

- Faciliter l'accès aux informations économiques de l'artisanat sur la partie "Pack collectivités" du site www.artisanateterritoires44.fr.

Partenariat avec La Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) Nantes Saint-Nazaire

Un plan d'actions "commerce" partagé à l'échelle du territoire communautaire.

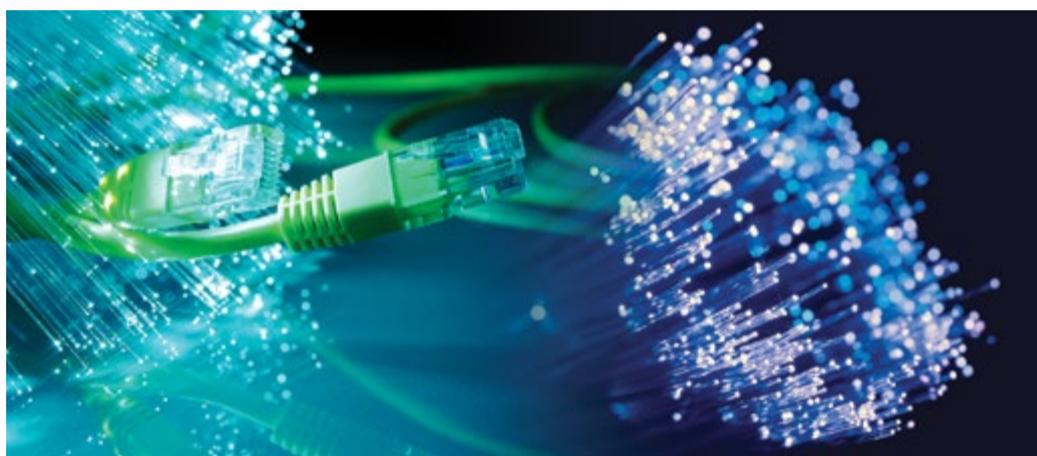
L'objectif de ce partenariat par convention est de définir, avec les élus de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, un plan d'actions "commerce" sur la base des données de cadrage disponibles sur la situation du commerce aujourd'hui. Cette feuille de route pour les élus de la nouvelle communauté de communes servira, entre autre, de support pour définir le niveau d'intervention pertinent des communes et de la communauté de communes en matière de commerce.

Les thèmes débattus seront larges (pas seulement l'aménagement commercial) et porteront sur :

- L'urbanisme commercial (avec notamment la question de l'équilibre entre les pôles)
 - L'offre immobilière et foncière dans les centre-bourg particulièrement
 - La gouvernance et l'organisation
 - L'aménagement urbain et les mobilités
 - Les animations et les pratiques commerciales
 - Le maintien du commerce de proximité
- Etc...



LES NOUVELLES TECHNOLOGIES



La Communauté de communes Sud Retz Atlantique souhaite développer sur son territoire et au sein de ses services des outils technologiques performants et toujours en évolution afin de mieux communiquer, de gagner en efficacité et de proposer aux habitants du Sud Retz atlantique des réseaux permettant d'améliorer leur qualité de vie personnelle et professionnelle notamment le numérique et le haut débit en partenariat avec le Département (Schéma Départemental d'Aménagement Numérique -SDAN- GIGALIS).

La fibre optique en 2021, "Rêve ou Réalité ?"

Le Département a décidé de déployer un réseau en fibre optique sur toute la Loire-Atlantique, (lancé officiellement le vendredi 28 avril 2017) tout du moins les zones qui ne sont pas déjà couvertes par convention d'État par les opérateurs privés comme Nantes métropole, la CARENE et Cap Atlantique. Dans le Pays de Retz, quinze communes vont donc bénéficier de cette technologie d'ici 2021, les premiers travaux ont démarré à l'été 2017 et les premières livraisons ont eu lieu à la fin de l'année.

Le Département a choisi l'opérateur Orange pour accomplir le déploiement d'un Réseau d'initiative publique (RIP). Ce projet doit créer 29 emplois et permettre le recrutement de onze apprentis.

Toutes les communes seront progressivement desservies selon un ordre établi et en plusieurs temps avec un délai fixé à 2030 maximum...

Au sein de la Communauté de communes, les liaisons entre les différents services intercommunaux et communaux répartis sur le territoire (hormis l'espace aquatique l'Océane pour l'instant) ont été optimisées par l'installation de la fibre, des logiciels et des matériels pourront être mutualisés (1 seule licence, 1 seul contrat de maintenance, 1 compétence partagée par tous les utilisateurs...) et des solutions d'outils collaboratifs mis en place.



URBANISME

Dès le 7 janvier 2018 le nouveau service Droit des Sols de la Communauté de communes est créé.

Les agents communautaires de ce service effectueront leurs missions d'instruction des actes d'urbanisme au service de tous les habitants du territoire en assurant des permanences hebdomadaires dans les mairies 3 jours par semaine en étroite relation avec les élus et les services communaux.



Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI)

La GEMAPI, une nouvelle compétence obligatoire de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique, à compter du 1^{er} janvier 2018, pour une meilleure gestion du cycle de l'eau à l'échelle du territoire



La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles du 27 janvier 2014, dite loi MAPTAM, attribue aux communes, avec transfert à notre intercommunalité, une nouvelle compétence exclusive et obligatoire relative à la "**Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations**" (GEMAPI). Cette réforme concentre ainsi, à l'échelle communale et intercommunale, des compétences aujourd'hui morcelées.

Des missions obligatoires

Les compétences de la GEMAPI se décomposent en 4 missions principales définies à l'article L. 211-7 du code de l'environnement :

- ☐ L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- ☐ L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau,
- ☐ La défense contre les inondations et contre la mer ;
- ☐ La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

L'objectif de ces différentes missions est d'agir sur la prévention des inondations et la protection des milieux aquatiques. Pour se faire, il est nécessaire d'appréhender la GEMAPI à l'échelle des différents bassins versants, et non uniquement selon les limites administratives de l'intercommunalité, pour une meilleure gestion du cycle de l'eau.



Le transfert de compétences aux syndicats de bassin versant

Les EPCI à fiscalité propre peuvent exercer directement les missions GEMAPI ou en confier tout ou partie à un syndicat mixte de bassin versant. La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique est concerné par trois bassins versants : baie de Bourgneuf, Grand Lieu et Loire Aval. Les élus communautaires ont fait le choix de transférer l'ensemble des compétences aux trois syndicats historiques correspondants (Syndicat d'Aménagement Hydraulique (SAH), Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu (SBVGL), SYndicat LOire Aval (SYLOA)) qui jusqu'alors était confié par les communes du territoire.

Un financement maîtrisé

Le financement des missions GEMAPI sera assuré directement par le budget général de l'intercommunalité. Une réflexion est en cours concernant l'instauration ou non en Sud Retz Atlantique de la taxe GEMAPI prévue par la loi.

A compter du 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes deviendra donc un acteur privilégié en matière de GEMAPI, en lien avec les différents acteurs du territoire. Avec cette compétence supplémentaire, elle renforce ainsi son rôle dans la gestion du cycle de l'eau ce qui permettra, à terme, de mieux articuler l'aménagement du territoire et l'urbanisme avec la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.



L'entretien des cimetières

Les cimetières, lieux sensibles, mêlent patrimoine privé et lieux publics.



En application de la loi Labbé, la Communauté de communes évolue vers le passage au zéro phyto. 2018 servira d'année de transition, avec pour objectif d'accompagner chaque commune dans ce projet, en mettant en place de nouveaux aménagements qui réduiront le temps et la difficulté d'entretien des cimetières.

A compter de 2020 l'utilisation des produits phytosanitaires deviendra interdite, la création d'aménagements ad hoc dans les cimetières devient donc primordiale. Plusieurs solutions sont possibles : allées en enrobé ou béton, tontes avec semi de féтуque ovine, désherbage et balayage mécanique, désherbage manuel des entre-tombes...

La Communauté de communes a donc fait le choix d'orienter l'ensemble des cimetières vers :

- le passage au zéro phyto
- une gestion différenciée.

Les premiers aménagements ont été effectués dans les cimetières de Machecoul et de Saint Même, à la grande satisfaction des élus et sont donc de bons exemples à suivre. Des enrobés ont été réalisés dans les allées principales et secondaires.

À Machecoul, pour trouver des solutions à la problématique de l'entretien des entre-tombes, des

tests sont réalisés : la mise en place de copeaux de bois ainsi que la plantation de végétation tapissante que la commune de Machecoul-St Même a d'ores et déjà décidé de tester dans son cimetière.

Des vivaces et des bulbes ont été plantés en pied de mur. Suite au mécontentement des habitants de la commune de Villeneuve en Retz (Bourgneuf) sur l'état du cimetière, une décision active a été prise par la mairie. Il a été décidé de le faire nettoyer manuellement par une équipe d'agents du service espaces verts de la CCSRA complétée par des agents communaux. L'initiative d'engazonner a été prise après ce nettoyage.

Sur la commune de Paulx, des bénévoles accompagnent les agents communautaires dans leur démarche ce qui facilite la communication sur l'entretien des entre-tombes aux habitants.

Les communes de la Marne et de Corcoué sur Logne ont privilégié l'enrobé dans les allées principales du cimetière, ce qui permet une évolution vers une gestion différenciée.

Pour les autres cimetières, un état des lieux sera réalisé pour gérer l'ensemble des eaux pluviales avant tout aménagement.

Chaque commune doit trouver des solutions adaptées en fonction de ses problématiques propres.

Collecte des déchets dans les cimetières

Conteneur vert : déchets verts et végétaux

(transformés en amendement organique appelé compost)



Conteneur marron : pots, bidons et fleurs en plastique



Les plaques et les pots en terre sont à déposer en déchèterie.

Pour une meilleure résistance dans le temps de vos fleurs, choisissez des végétaux résistants, moins gourmands en eau et plus durables comme les pensées, bruyères, bulbes de printemps et d'été, plantes succulentes comme les Sedum. Pensez à réutiliser ou donner les pots.

Le Service Public d'Assainissements Non Collectifs (SPANC)

Avant la fusion et la création de la nouvelle Communauté de Communes Sud Retz Atlantique, la Communauté de Communes de la région de Machecoul avait délégué au 1^{er} janvier 2012 la gestion du SPANC à la société SAUR. De 2012 à 2017, la SAUR a ainsi effectué des contrôles de bon fonctionnement chez tous les particuliers disposant d'un assainissement individuel. La SAUR a également effectué des contrôles de conception et de réalisation lors des réhabilitations ou des constructions neuves ainsi que des contrôles en cas de cessions immobilières. Dans le même temps les 3 communes de l'ancienne Communauté de Communes de la Loire Atlantique Méridionale géraient leur SPANC au niveau communal, en régie avec des techniciens dédiés.

Sur les 4800 installations individuelles de notre collectivité, plus de 60% ne fonctionnent pas correctement et seront à réhabiliter dans les années à venir. La Communauté de Communes vient de signer une convention avec l'Agence de l'Eau qui nous accompagnera techniquement et financièrement dans ces réhabilitations. Un phasage des réhabilitations sera établi en tenant compte des priorités environnementales (zones sensibles, zones de captage, zones ostréicoles, hameaux avec une forte densité de population...). Un technicien, Sébastien GUIHOT, vient d'être recruté pour assurer la mise en place et l'organisation de ce service qui sera financé par les redevances déjà perçues auprès des particuliers pour les contrôles de bons fonctionnements notamment.

Un service géré en régie à partir du 1^{er} janvier 2018

Suite à la fusion, le service devient communautaire, et par décision du Conseil Communautaire, sera exercé en régie. La régie permettra notamment aux usagers de bénéficier de contacts pérennes et privilégiés et de conseils pour la réhabilitation et l'entretien de leurs installations.

Réhabiliter nos installations individuelles permet d'assurer une qualité de rejets de nos assainissements dans le milieu naturel et ainsi d'éviter de dégrader celui-ci pour pouvoir disposer d'une eau de nos milieux aquatiques de qualité.

Ouverture de la recyclerie le Grenier



L'association Le Grenier a été créée en février 2016. Elle compte aujourd'hui 250 adhérents, dont 45 membres actifs. Elle a pour objectif la réduction du volume de déchets (tout venant) en proposant une seconde vie aux objets en bon état, en les vendant à bas prix. Notre lieu de vente et de dépôts s'appelle "LA MINE AU TRI" et est situé 13 rue du huit mai à Corcoué-sur-Logne, dans l'ancienne minoterie (face au cimetière). Ce bâtiment est propriété de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique.

Nous effectuons également des enlèvements à domicile d'objets valorisables (sur les communautés de communes de Sud Retz Atlantique, Grand Lieu et le Nord Vendée) moyennant une participation aux frais de déplacements.

Horaires :
tous les vendredis de 14h à 18h,
tous les samedis de 10h à 17h
Contact : 06 66 90 83 76
recyclerielegrenier@gmail.com
Site web: <http://recyclerielegrenier.org>
Facebook : <https://www.facebook.com/recyclerielegrenier>.



Les dépôts Ce que l'on prend

- Mobilier
- Vêtements, chaussures, linge de maison...
- Livres, revues, DVD, CD, disques,
- Matériel de bricolage, outils, éléments de jardin
- Jouets, jeux de société, peluches, équipement sportif...
- Matériel de puériculture
- Vaisselle, ustensiles de cuisine, bibelots
- Petit et gros matériel électrique
- Vélos, trottinettes
- ... et tout ce qui est en bon état et qui peut servir à d'autres !

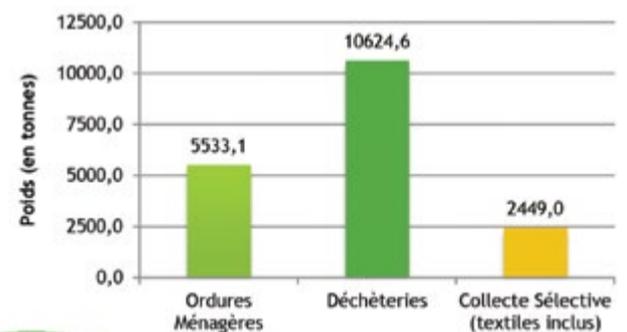
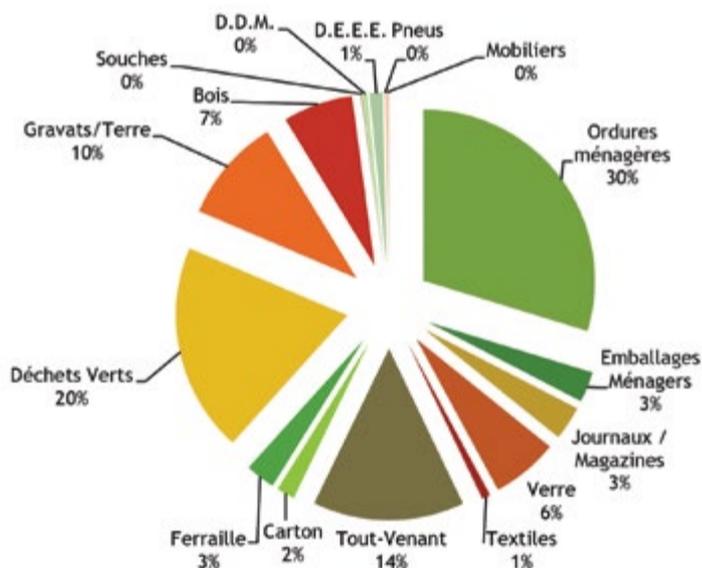
Ce que l'on ne prend pas

- Déchets verts
- Ordures ménagères
- Pneumatiques
- Bouteilles de gaz
- Clichés radiologiques
- Literie endommagée, tâchée...

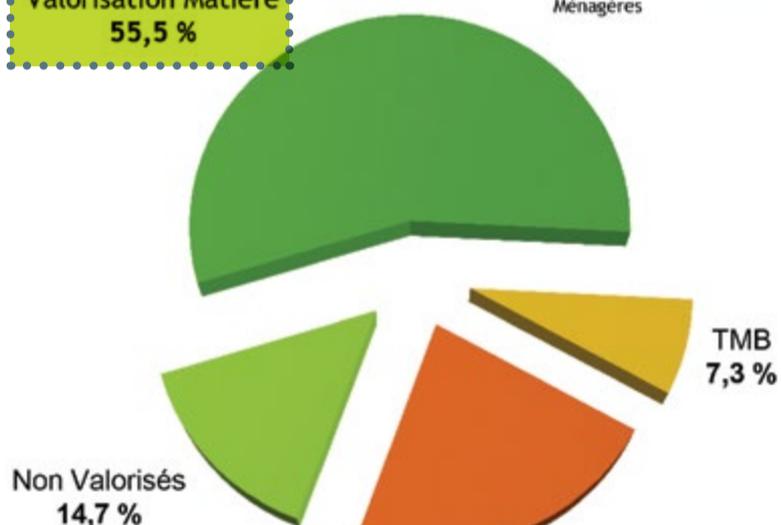
Bilan déchets

Année 2016 (déchèteries incluses)

18 606 tonnes de déchets collectées sur le territoire en 2016
Soit 1,7 kg/hab/jour



Valorisation Matière 55,5 %



Valorisation Energétique 22,5 %

LES ESPACES AQUATIQUES

La Communauté de communes Sud Retz Atlantique est dotée de deux espaces aquatiques avec chacun leurs spécificités :



- **L'Océane**,
un établissement ouvert à l'année à Machecoul St-Même



- **Le Château d'Ô**,
un établissement de plein air ouvert d'avril à octobre à Legé



Horaires d'ouverture de l'Océane

Hors vacances scolaires

Lundi : 11h45 / 13h45
Mardi : 17h15 / 20h15
Mercredi : 10h/13h- 15h/18h
Jeudi : 17h15 - 20h15
Vendredi : 11h45/13h45 - 17h15/21h
Samedi : 15h/18h
Dimanche : 8h30/13h

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi : 10h/ 13h- 14h30 / 20h
Samedi : 15h /18h
Dimanche : 8h30/13h

L'Espace Aquatique l'Océane est fermé les jours fériés.

RESERVATION EN LIGNE

Le service de réservation en ligne étant momentanément indisponible, réservez vos séances auprès des hôtesses d'accueil au 02.40.78.53.30.

Une seule adresse de contact pour les deux structures : espacesaquatiques@ccsudretzatlantique.fr

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN SUD RETZ ATLANTIQUE



la Mission Locale du Pays de Retz

VOUS avez de 16 à 25 ans, Habitez dans l'une des 34 communes du Pays de Retz, ou VOUS êtes une entreprise, une association ou une collectivité du secteur qui souhaite recruter un jeune.

La Mission Locale du Pays de Retz vous propose 1. Une approche globale et individualisée

Chaque jeune est accueilli par un conseiller en rendez-vous individuel. Il peut être accompagné dans le cadre de son projet professionnel et/ou personnel :

- Sur le plan professionnel : il est conseillé et orienté dans sa recherche d'emploi et/ou de formation
- Sur le plan personnel : Il est informé des dispositifs existants et il est mis en relation avec les différents organismes pour tout ce qui concerne le logement, la santé et le transport.

2. Des actions en groupe

Des ateliers sont aussi organisés : visites d'entreprises, rallye entreprises, formation sur la sécurité au travail, intervention des agences intérimaires, simulation d'entretien avec des professionnels, préparation à l'oral du concours Aide-Soignante et ATSEM, "bons plans pour se déplacer et se loger", ...

3. Des forums

La participation active aux Forums organisés par les partenaires : Forum Emploi, Jobs d'été, Services aux personnes, Forum des métiers, ...

4. Une offre de service à destination des entreprises

- Aide au recrutement : grâce à l'analyse des besoins de l'entreprise, la proposition de candidats et la construction d'une réponse individualisée.
- Accompagnement dans l'emploi : suivi du jeune dans la phase d'intégration sur son poste de travail, bilans réguliers dans l'entreprise, médiation si nécessaire.
- Valorisation des entreprises locales grâce à l'information des jeunes et des professionnels sur le secteur et les métiers exercés.

Où peut-on rencontrer un(e) conseiller(e) ? La chargée de relations emploi ?

2 antennes à côté de chez vous :

• Mission Locale Legé

Communauté de Communes P.A. Legé Nord
2 imp. Clément Ader
44650 Legé
Fany GUILLOU
Tél. 02.40.26.67.66
06.80.96.36.96

• Mission Locale Machecoul-St-Même

Maison de Pays et de l'Economie
4 rue Alexandre Riou
44270 Machecoul-Saint-Même
Catherine MORINEAU-LANDREAU
Tél.02.40.02.38.45



Garantie Jeunes, un coup de pouce pour l'emploi !

Elle offre aux jeunes la possibilité de multiplier les expériences (stages, emploi, formation pendant 12 mois et de bénéficier d'une allocation (sous condition de ressources).

Le jeune s'engage à s'investir pleinement, à suivre un accompagnement personnalisé, à rechercher des opportunités d'emploi et à accepter les mises en situation professionnelles. Les conseillères accompagnent le jeune de façon intensive et personnalisée en proposant dans les quatre premières semaines un accompagnement collectif avec une présence quotidienne.

La Communauté de communes Sud Retz Atlantique apporte son soutien à plusieurs organismes de solidarité sur le territoire en partenariat avec les communes et encourage toute initiative dans ce sens.

Chauffeurs solidaires

Déplacements accompagnés



NOUVEAU SERVICE au 1^{er} janvier 2018

pour les communes de l'Intercommunalité Sud retz Atlantique : un service de chauffeurs solidaires pour toute personne qui a besoin de se déplacer sans en avoir les moyens.

Ce service ne doit pas se substituer à un moyen accessible : taxi, Lila à la demande, transport public, famille ou ami... Les communes ayant des référents volontaires sont :

- Machecoul-Saint-Même : 2
- Corcoué/Logne : 2
- Paulx : 2
- Legé : 2

Organisée par le Conseil Départemental, une formation mobilité leur a été dispensée le 12 décembre 2016 à la délégation du Pays de Retz.

Les Communes n'ayant pas à ce jour de référents sont Villeneuve en RETZ, Saint-Mars de Coutais, Touvois, Saint-Etienne de Mer Morte, La Marne.

Un appel à bénévoles référents est lancé pour ces 5 communes. Envoyez vos candidatures à :

Myriam.RIALLAND@loire-atlantique.fr ou par téléphone au 02 28 25 01 20

COMMENT fonctionne ce service ?

- Adhérer préalablement à l'Association (3€) en appelant le référent de sa commune. Exprimer son besoin au référent : destination, jour et créneaux horaires possibles.

- Si un chauffeur est disponible, la réponse est immédiate, sinon vous recevez un SMS ou un appel dans les 24h ouvrables.
- Le chauffeur bénévole vient vous chercher à votre domicile à l'heure convenue.
- L'utilisateur indemnise le chauffeur des frais de déplacement (20 cts/km) avec un minimum de 3€, stationnement, péages ...
- Les coûts sont partagés en cas d'utilisateurs groupés.

POUR QUELS MOTIFS ?

- Rendez-vous médicaux non pris en charge par l'assurance maladie.
- Démarches administratives
- Recherche d'emploi
- Accès aux associations caritatives et aux activités associatives.
- Visites aux proches, obsèques
- Courses de proximité
- Accès au réseau de transport public.

POUR QUELLES DESTINATIONS ?

Sur l'ensemble du territoire de la communauté de Communes :

Machecoul-St-Même, Paulx, La Marne, Saint-Etienne de Mer Morte, Saint Mars de Coutais, Villeneuve en Retz, Legé, Touvois, Corcoué/Logne et les métropoles de proximité : Nantes, Challans, Pornic.

Autres destinations en accord avec le chauffeur bénévole.

Solidarité Partage

L'association Solidarité-Partage, créée en 2005, a pour objectif d'aider les familles ou personnes isolées en difficulté par la fourniture de denrées alimentaires.

C'est une association locale et elle dépend de l'association "Banque alimentaire 44" dont les locaux sont situés à St Aignan de Grand-Lieu.

A ce jour un groupe de 6 personnes anime l'association. Plusieurs autres bénévoles viennent, selon leur disponibilité, participer à son bon fonctionnement : réception et mise en colis des produits alimentaires. Il arrive que quelques bénéficiaires apportent leur aide.

Des colis sont préparés pour environ 70 familles (180 à 200 personnes dont une quarantaine d'enfants), chaque vendredi, toute l'année sauf deux vendredis en août.

Le ravitaillement s'effectue auprès de la Banque Alimentaire deux fois par mois. (Les produits sont facturés au poids livré).

D'autres produits alimentaires sont fournis gratuitement par différents donateurs (pains, salades, tomates et autres légumes etc).

Les demandes des bénéficiaires sont adressées par les CCAS des communes du territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique.

Les personnes qui auraient du temps à consacrer à l'association sont les bienvenues aussi bien pour la conduite du camion 2 fois par mois que pour la préparation des colis **chaque vendredi à partir de 14h, au local "SOLIDARITE-PARTAGE" 24 bis, rue Marcel BRUNELIERE 44270 MACHECOUL.**

Président : Marcel Gilet
Secrétaire : Michel Baril.

Les Restos du cœur



Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de "les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur". Ils ont pour but "d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes".

32 ans plus tard, Les Restos du Cœur ont malheureusement largement franchi la barre d'un milliard de repas servis depuis leur création. Aujourd'hui, les carences alimentaires les plus graves ont presque disparu, mais la pauvreté a pris un autre visage : accidents de la vie, contrats précaires et travailleurs pauvres, jeunes de moins

de 25 ans ne disposant pas du RSA, retraités disposant du seul "minimum vieillesse", familles monoparentales, personnes seules ...

Les actions des Restos du Cœur en Loire Atlantique

L'aide alimentaire : campagne d'hiver 2017/2018 du 20 novembre au 10 mars

- L'aide à la personne
- L'aide au logement
- L'aide à l'insertion
- Les bébés du cœur
- Les jardins de proximité
- L'aide aux gens de la rue
- Les ateliers CLE (Culture Loisirs Eveil)
- Culture et loisirs
- L'accueil de jour de femmes en détresse

Deux antennes sur le territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique :

- Centre de Legé

37, rue de la Chaussée
02.28.01.85.05
ad44.lege@restosducoeur.org
le jeudi 9h/12h et 13h30/16h

- Centre de Machecoul-St-Même

24 bis rue Marcel Brunelière
02.40.16.75.99
ad44.machecoul@restosducoeur.org
le jeudi 9h/12h et 13h30/15h30.



Lions Club

Machecoul-Pays de Retz : un vecteur humaniste

Le Club rassemble des hommes et des femmes animés d'une même volonté de servir et de s'engager à mener des actions d'intérêt général.

Les actions locales en faveur des familles en difficulté :

- Aide à l'association "Logement-Fraternité"
- Aide à l'association des "Sauveteurs en Mer"

Actions éducatives, aides à l'apprentissage :

- Aide à l'association "L'Outil en Main"
- "Prendre un enfant par la main"
Découverte ludique pour 2 enfants défavorisés

Lutte contre la maladie d'Alzheimer

Participation à l'association "Bistrot-Mémoire"

Autre handicap

Aide à l'association "Promotion différence"

Actions internationales

Aide à l'association "LAVICAM"
Aide à l'association "Vendée Haïti"
Aide à l'association "Solidarité en Inde".

Croix rouge

Le mouvement international de la Croix-Rouge ou "le pouvoir de l'humanité"



Plus importante organisation humanitaire au monde, la Croix-Rouge regroupe 97 millions d'hommes et de femmes. Structure, origines, emblèmes, identité et principes communs... trouvent leur origine dans les Conventions de Genève.

A LA BASE DU MOUVEMENT, LES 7 PRINCIPES

1 MISSION : Humanité

3 PRINCIPES DE COMPORTEMENT

Impartialité
Neutralité
Indépendance

3 PRINCIPES D'ORGANISATION

Volontariat
Unité
Universalité

Permanences de La CROIX ROUGE à Machecoul-St-Même
15 Chemin de la Cour du Bois

Lundi après-midi 14h-16h
Distribution de colis d'hygiène - Dépôts de dons
Mercredi : 10h-12h vente vesti-boutique
Samedi 9h-12h vente meubles, bazar et vesti-boutique

Le comité de jumelage allemand

Un peu d'histoire...

Le jumelage allemand a d'abord vu le jour entre la commune de Birkendorf et le SIVOM de Machecoul. Son président, Robert Girard, et l'ensemble des maires, cherchaient une ville jumelée non loin de la frontière française. De son côté, Eugen Kaiser, maire de Birkendorf, était intéressé par un jumelage pour sa commune. Le jumelage fut officialisé le 8 septembre 1973.

Depuis sa naissance, le jumelage allemand a connu des modifications.

Depuis 1977, il s'est étendu à la "grande commune" d'Ühlingen-Birkendorf qui comprend 6 autres localités :

Berau, Brenden, Riedern am Wald, Untermettingen, Obermettingen et Hürllingen.

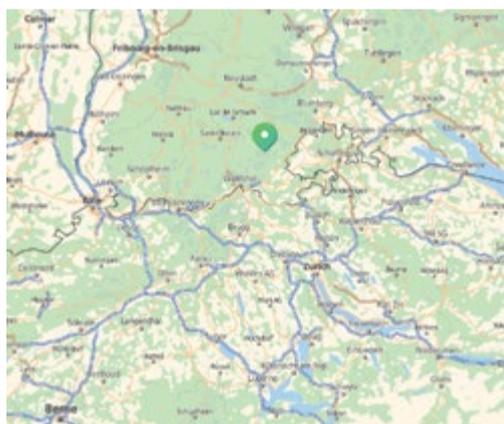
L'intercommunalité de la région de Machecoul, s'est également agrandi avec le rattachement de la commune de Bourgneuf en Retz.

Afin d'augmenter l'efficacité des rencontres entre la Région de MACHECOUL et ÜHLINGEN-BIRKENDORF, le comité de jumelage et le Freundeskreis (cercles d'amis) furent créés en 1990.

Devenue une association, le comité de jumelage entretient des liens étroits depuis longtemps avec l'Intercommunalité qui le soutient dans ses nombreux projets.

Le comité français est composé de membres actifs et de membres élus représentant chacune des communes.

Les présidents actuels des deux comités de jumelage franco-allemands sont Karine EBNER et Max GROMANN.



ÜHLINGEN-BIRKENDORF, Notre commune jumelée, se situe au cœur du paysage idyllique de la Forêt Noire. La Forêt-Noire (en allemand Schwarzwald) est un massif montagneux au sud-ouest de l'Allemagne, dans le land du Bade-Wurtemberg, frontalier avec la France et la Suisse. Il dévoile sur ses hauteurs des paysages variés : des épicéas bordant des routes escarpées, des vignes, des pâturages avec de grandes fermes-auberges; enfin les lacs alternent avec les hauts sommets.



Le Jumelage : la découverte d'une autre culture

Notre jumelage est basé sur la rencontre entre les personnes, puisque les échanges se déroulent directement dans les familles. De cette rencontre naît une meilleure connaissance de l'autre avec la découverte du quotidien de chacun. De nombreuses amitiés durables entre les familles ont vu le jour grâce à ces échanges.

Les activités du jumelage

Notre jumelage propose divers échanges, tous les ans, ici ou là-bas. Ceux-ci fluctuent au gré des événements, comme un match de football amical entre Birkendorf et St Mars de Coutais (2016) et la participation au **carnaval en Allemagne** (2017).

Les associations sportives et culturelles font appel au jumelage pour co-organiser des échanges : rencontre entre chorales, danses folkloriques, groupes de musique, pompiers, séjour de jeunes, clubs de football, marcheurs, etc...

Par ailleurs, le jumelage propose des cours d'allemand de différents niveaux, de débutant à conversation.

En plus de ces échanges, nous marquons les anniversaires tous les 5 ans en proposant des festivités en France et en Allemagne, ouvertes à tous !

Festivités du 45^{ème} anniversaire

En 2018, nous fêterons les 45 ans d'amitié entre nos deux régions.

A cette occasion, deux temps forts sont proposés en France, puis en Allemagne.



Festivités en France : du 19 au 21 Mai 2018

Au programme: concert de rock avec le groupe allemand Luddi à l'Espace de Retz, soirée anniversaire officielle, journée bord de mer et la venue de tracteurs de collections venus directement de Forêt Noire...

Si vous souhaitez être famille d'accueil, contactez-nous !

Festivités en Allemagne: du 27 au 30 juillet 2018

Le voyage en car et le séjour sont organisés par les comités de jumelage. Au programme : découverte de la région de la Forêt Noire, soirée festive,... De plus, un défi sportif a été lancé par un groupe français de coureurs : ils vont rallier nos deux régions pour l'occasion! Ils comptent sur vous pour les encourager !



Pour tout renseignement :

- jumelageallemand@gmail.com
- 06 87 54 74 66
- <http://jumelageallemandmachecoul.blogspot.fr>



Les Amis d'As Neves

Association de Jumelage avec l'Espagne



As Neves se trouve au sud de la Galice, à 40 kms de Vigo et n'est séparé du nord du Portugal que par le fleuve Minho. Ce jumelage a concerné jusque-là l'ancienne communauté de communes de Loire-Atlantique Méridionale, c'est à dire Legé, Touvois et Corcoué.

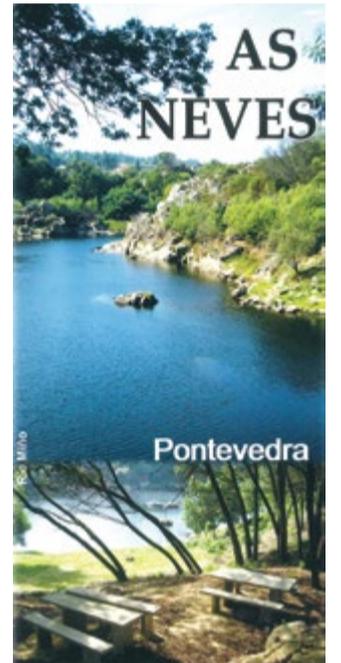
Initié en 2002 par Claude Naud, alors président de cette communauté de communes, ce projet a d'abord été confié à l'Office de Tourisme dont le Conseil d'Administration, présidé par Alain Clermont, a organisé les premiers contacts entre les élus des deux communautés.



Puis à l'issue d'une marche commune vers St Jacques de Compostelle, était signé en 2003 à As Neves le serment de jumelage, paraphé ensuite à Legé en 2004.

En 2010, le jumelage se constitue en association autonome sous le nom "Les Amis d'As Neves".

Depuis le début, ce sont plus de 150 personnes qui se sont déplacées vers As Neves lors de nos séjours organisés. De plus, des familles entretiennent des relations amicales et se retrouvent en vacances, en vendanges... Dans les premières années, des élèves du collège Pierre de Coubertin de Legé ont fait un échange avec le collège d'As Neves. Des musiciens de l'Emacal, école de musique de la région de Legé, puis un groupe d'ados, encadré par le CPIE de Corcoué ont pu également profiter des relations établies par le jumelage. Un jeune vigneron de Legé a fait un stage de viticulture à As Neves.



Outre les échanges, l'association propose à toute la population une soirée Cinéma Espagnol avec deux films. A la pause, les assiettes de tapas et le verre d'Albariño ou de Rioja ajoutent à l'ambiance espagnole. La 9^{ème} soirée aura lieu au cinéma de Legé le samedi 24 mars 2018.

De même, un repas galicien a lieu en novembre.

Il se termine toujours par la queimada, cette boisson typique de tout repas galicien réussi.

Les Amis d'As Neves sont également adhérents du Centre Culturel Franco-espagnol de Nantes. Le CCFE propose des animations, des conférences et des cours d'espagnol. L'actualité de notre association est marquée par les incendies survenus au sud de la Galice les 15 et 16 octobre derniers.

Si aucun habitant d'As Neves n'a été

blessé, 90% du territoire a été visité par le feu. Les réseaux internet, électriques et téléphoniques étant en partie détruits, les contacts avec nos amis galiciens ont été difficiles et limités. Le traumatisme de la population et les conséquences économiques sont importants.

Plus de cent maisons ont été atteintes par les flammes, dont 4 habitations principales entièrement détruites.

Plusieurs entreprises ont totalement disparu ainsi que des fermes. Et l'eau potable n'est pas rétablie partout.

Les Amis d'As Neves ont partagé l'émotion de leurs jumeaux par l'envoi de courriers de solidarité et d'amitié. Et nous savons maintenant que nous pouvons préparer leur séjour ici l'été prochain : ils nous ont confirmé attendre ce moment avec impatience.



Pour tout renseignement :

Michel Gobin
président :
02 40 04 90 08
ou amisasneves@gmail.com

Marinette Sauvaget
secrétaire :
02 40 05 90 95

Yvon Guillet
trésorier :
02 40 05 94 41

La Communauté de communes
Sud Retz Atlantique
vous souhaite

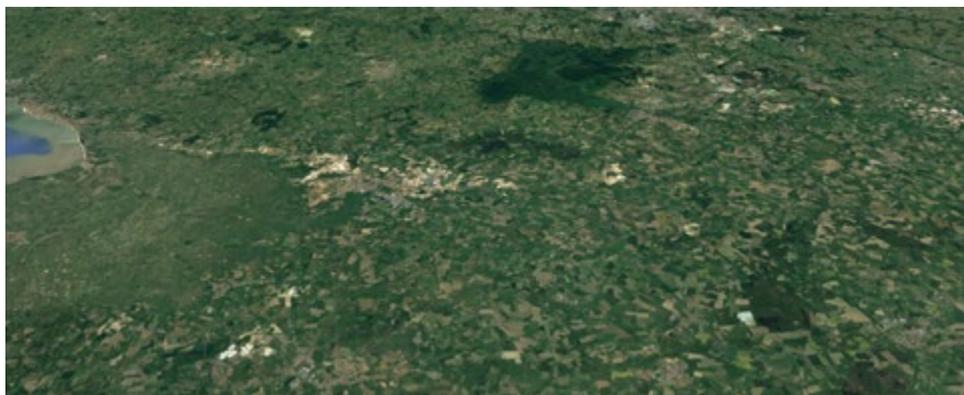


Histoire de territoire

La naissance des communes

En 1789, la France compte 44 000 paroisses. La nouvelle organisation administrative prévoit leur transformation en communes.

En 1790, une loi permet la réunion de plusieurs paroisses en une seule municipalité. C'est le cas de Machecoul qui rassemble les territoires de Ste Croix et de la Trinité. Mais ces regroupements sont minoritaires dans une France où l'on dénombre 36 000 communes.



Grand Lieu est née en juin 1993. La loi de 1999 (Chevènement) apporte un nouvel élan au processus de regroupement des communes, avec la généralisation des communautés de communes à la place des districts. C'est le cas en 2002 pour la communauté de communes de la Loire-Atlantique Méridionale et pour la communauté de communes de la région de Machecoul, à laquelle adhère la commune de Bourgneuf-en-Retz en 2004.

Les grandes étapes de l'intercommunalité

Les premières initiatives de coopération intercommunale remontent au XIX^{ème} avec la création d'ententes intercommunales (1884), et surtout en 1890, avec l'autorisation pour les communes de constituer entre elles un établissement autonome destiné à créer et à gérer un service d'intérêt public à objet unique. C'est le prélude à la naissance des syndicats de communes à vocation unique (SIVU) pour traiter divers domaines : l'eau, le gaz, l'électricité, l'éducation, les transports...

Dans les années 1960-1970, apparaissent les syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM) qui peuvent gérer plusieurs services : traitement des ordures, distribution de l'énergie, voirie...

Le SIVOM de la région de Machecoul est créé en 1972. Il a pour objectif la mise en commun d'actions sur l'ensemble des 6 communes du canton de Machecoul et sur celle de Fresnay-en-Retz. Le SIVOM de Legé est créé en 1972. Sous la V^{ème} République, les gouvernements prennent des décrets pour inciter à la fusion et au regroupement des communes. Devant l'échec des fusions volontaires, la loi Marcellin sur le regroupement autoritaire des communes, est votée en 1971. Mais ce mouvement se heurte à la vivacité de l'identité communale, et suscite des débats passionnés comme à Pornic et à Ste Marie sur Mer en 1973. De leur côté, St Etienne de Corcoué et St Jean de Corcoué (La Benâte est intégrée en 1830) fusionnent en 1971 et créent Corcoué sur Logne. On se tourne alors, vers la coopération intercommunale, comme moyen plus

doux d'organiser la solidarité entre les communes :

les lois de décentralisation de 1982, 1983, 1988 font des régions et des départements, des acteurs auprès des intercommunalités. Le syndicat du Pays de Machecoul, Grand Lieu et Logne (20 communes) créé en 1977, signe des contrats d'aménagement rural avec la Région Pays de la Loire, ce qui facilite la réalisation de nombreux équipements : salles culturelles, salles de sports...

En 1992, la loi Joxe crée de nouvelles structures, destinées à favoriser le développement économique local et l'aménagement de l'espace.

Cette même année, le SIVOM de la région de Machecoul, qui avait une fiscalité déléguée, devient le District, avec une fiscalité propre. En 1995, le District de la région de Legé se substitue au SIVOM de Legé. La communauté de communes de

Depuis une dizaine d'années, de nouvelles lois modifient le paysage intercommunal. Le syndicat du pays de Machecoul, Grand Lieu et Logne disparaît le 31 décembre 2015 pour se fondre dans un nouvel ensemble, le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial Rural) du pays de Retz (38 communes).

Cette dissolution du syndicat de pays officialise la fin de la coopération de la Communauté de communes de Grand Lieu avec les communautés de Machecoul et de Legé, car elle est partagée entre ses liens traditionnels avec le pays de Retz et l'attractivité de la métropole nantaise, ainsi que l'appartenance naturelle de quelques communes à la zone du vignoble.

La communauté de communes Sud Retz Atlantique

Le Préfet de Loire-Atlantique a mis en place un nouveau schéma départemental de la coopération intercommunale suite à la loi NOTRE. Il a incité à la fusion des communes : Villeneuve-en-Retz est née de la fusion de Bourgneuf (St Cyr) et de Fresnay ; Machecoul-St Même. Cette loi prévoit un seuil démographique minimum de 15 000 habitants par communauté. Comme la Loire-Atlantique Méridionale a 9 000 habitants, le préfet lui demande de se rapprocher de la communauté de Machecoul afin de créer une nouvelle entité, ce qui est officialisé le 1^{er} janvier 2017. Sud Retz Atlantique regroupe 9 communes sur un territoire de 42 500 hectares, peuplé d'environ 30 000 habitants.

Le devenir de Sud Retz Atlantique

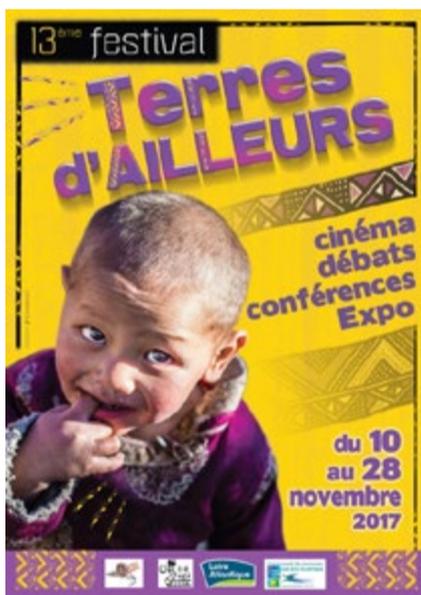
On présente souvent les réformes actuelles (regroupement des communes et des intercommunalités) pour faire des économies. Pourtant, l'avenir de la nouvelle communauté de communes sera hypothéqué, si elle se limite à la simple gestion de l'existant, si les communes restent rivées à leur horizon pour la défense de leurs intérêts, si le conseil communautaire est un lieu de conflits basés sur des oppositions partisans ou les intérêts personnels.

Chaque territoire a son histoire, ses acteurs, donc une manière singulière d'aborder l'intercommunalité, mais au-delà

des différences, elle est une chance de réfléchir ensemble et de bâtir un projet de développement du territoire. Ce dernier doit être reconnu de l'intérieur par ses habitants. Le sentiment d'appartenance intercommunal viendra des comportements coopératifs locaux : les maires, les conseils municipaux, les associations (sportives, culturelles, environnementales...), les organisations professionnelles, les comités de jumelage, les offices de tourisme... Tirons le meilleur parti de la chance de vivre dans "un territoire à taille humaine, où il fait bon vivre" !

Emmanuel LEDUC,
Historien-Géographe

Terres d'Ailleurs 2017



Un bilan positif pour cette 13^{ème} édition 2017

Forte d'une programmation grand public et de séances scolaires attrayantes, cette 13^{ème} édition du Festival Terres d'Ailleurs a atteint un record de fréquentation.

La qualité et la variété des 12 films ou documentaires grand public et des 4 films destinés aux scolaires ont contribué à une augmentation de fréquentation de 32 % au cinéma de Machecoul-St-Même et de 11 % au cinéma de Legé.

Projet Culturel de Territoire

Une résidence d'auteur illustratrice dans les bibliothèques et trois collèges du territoire Sud Retz Atlantique !

Dans le cadre de l'élaboration du Projet Culturel de Territoire (PCT), la Communauté de communes en partenariat avec l'association Nantes Livres Jeunes rassemble les synergies des bibliothèques municipales pour accueillir à titre expérimental Laëticia Devernay en février 2018.

Le rendez-vous est donné à tous (à partir de 5 ans) pour découvrir cette jeune auteure d'albums jeunesse lors d'ateliers papiers ciselés, évidés, colorés, découpés, ou collés, ...

Gratuit, sur réservation, dans les bibliothèques de :

- Saint-Mars-de-Coutais le 17 février 2018 matin

Horaires, renseignement et réservation au 02 40 31 54 62

- Corcoué-sur-Logne le 21 février 2018 (sous réserve)

Horaires, renseignement et réservation au 02 40 05 87 28

- Machecoul le 24 février matin

Horaires, renseignement et réservation au 02 40 31 47 61

- Legé le 24 février après-midi

Horaires, renseignement et réservation au 02 28 21 62 20



Communauté de communes Sud Retz Atlantique - Maison de l'Intercommunalité
ZIA de la Seiglerie 3 - 2, rue Galilée - BP 13 - 44270 MACHECOUL-SAINT-MEME - Tél 02 40 02 32 62

Bulletin d'Informations de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique - Janvier 2018 ©

Directeur de la publication : Claude NAUD - Responsable Communication : Martine BROUSSEAU

Réalisation : JL-I Machecoul - 06 85 12 61 03. www.jl-i.fr

Imprimé en 13 500 exemplaires avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé sans chlore.